



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT  
FONDÉE EN 1898

## LA LETTRE D'INFORMATION

N 27 – AVRIL 2023

VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>

### MOT DU PRÉSIDENT

Bruno Delmas



Chers sociétaires,

Le 9 mars dernier, s'est tenue notre assemblée générale comme à l'accoutumée et vous étiez fort nombreux. Cette année toutefois, vous avez pu à loisir compléter gratuitement vos collections du *Bulletin de la Société historique*.

Vous avez pu puiser dans notre stock d'affiches comme l'ont fait aussi des institutions. Ce qui reste a été emporté par un marchand d'affiches qui leur donnera une seconde vie, préférable au triste destin de la benne.

Petit à petit nous nous dépouillons de documents et de livres, dont profitent les Archives nationales, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, les autres sociétés historiques parisiennes avant d'être abandonnés à des bouquinistes et libraires. Ainsi, si toutes ces publications sont perdues pour nous, elles pourront être utiles à d'autres ...

Nous ne conserverons que les documents et ouvrages nécessaires pour conserver un service au public le moins dégradé possible. Nos archives sont aussi en cours de traitement.

Malgré la réduction des locaux mis à notre disposition par la Mairie du VI<sup>e</sup>, nous gardons l'espoir de continuer à vous accueillir, répondre autant que faire se peut à vos attentes et à celles des chercheurs qui nous sollicitent fréquemment, et ... reprendre bientôt les autres activités malheureusement suspendues ces deux derniers mois.

### ACTIVITÉS

### CONFÉRENCES À VENIR



**Jeudi 20 avril 2023 à 18h00 précises**

#### MOUDRE POUR LE BOURG SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

PIERRE MARCHANDIN, CONSERVATEUR DU PATRIMOINE AUX ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Les moulins préindustriels étaient des dispositifs essentiels dans l'approvisionnement des populations.

Paris, où se conjuguait forte demande alimentaire et besoin de moudre en cas de siège, comptait ainsi sur les moulins situés dans ses murs, mais aussi sur ceux des alentours.

Qu'en était-il alors de l'approvisionnement en farine des espaces suburbains ? La question de la mouture du blé pour le bourg Saint-Germain-des-Prés et l'abbaye du même nom sera étudiée au cours de cette conférence.

Image : Plan de Truschet et Hoyau

**Les conférences ont lieu en mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, 78 rue Bonaparte, à 18 heures précises, et durent environ une heure et demie. L'entrée est libre, sans réservation.**

**Une visioconférence est organisée en parallèle : l'inscription (gratuite) est dans ce cas indispensable, sur notre site <https://www.sh6e.com/> ou par mail à [sh6@orange.fr](mailto:sh6@orange.fr)**



**Réservée aux adhérents**

**Lundi 24 avril 2023 à 14 h**

### **VISITE DES ATELIERS DE RESTAURATION, RELIURE ET DORURE DES ARCHIVES NATIONALES**

**Archives nationales,**  
59 RUE GUYNEMER,  
93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Les Archives nationales de France sont le plus grand service d'archives d'Europe. Mémoire de la France, elles conservent et communiquent les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national.

Nous visiterons les ateliers de restauration, reliure et dorure, et de conservation préventive, situés sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, dans un bâtiment inauguré en 2013 et l'un des moins énergivores, qui conserve actuellement quelque 320 kilomètres linéaires de documents.

Les spécialistes nous montreront leurs travaux en cours et donneront des explications sur leurs métiers et leur savoir-faire.

**Activité réservée aux adhérents qui recevront un bulletin de participation. Le nombre de places est limité à 12 pour cette première visite.**

**Métro : Saint-Denis-Université (Liane 13) : compter 45 minutes depuis Montparnasse-Bienvenue.**



**Jeudi 25 mai 2023 à 18h00 précises**

### **GÉRARD PHILIPPE, CENT ANS APRÈS**

**« IMMORTALITÉ, MAINTENANT TU ES À MOI TOUT ENTIÈRE »**

EMMANUEL SCHWARTZ, AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE, CONSERVATEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DU PATRIMOINE.

Gérard Philipe naquit à Cannes le 4 décembre 1922. En 1943, le jeune acteur habitait rue du Dragon, dans ce 6<sup>e</sup> arrondissement où fleurissaient les théâtres d'essai.

Promu acteur de légende par le cinéma et par le Théâtre National Populaire de Jean Vilar, il s'établit au 17, rue de Tournon en 1955. Là, Gérard Philipe répéta *Les Caprices de Marianne*, *On ne badine pas avec l'amour* et étudia les rôles qu'il ne joua jamais, l'Hector de Giraudoux, Hamlet, Titus, Monte-Cristo.

Le rêve d'un théâtre du beau langage offert à toute une génération prit fin quand la voix inspirée de Gérard Philipe se tut ; il mourut à son domicile parisien le 25 novembre 1959 et fut enterré en Provence dans le costume du Cid.

**Les conférences ont lieu en mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement, 78 rue Bonaparte, à 18 heures précises, et durent environ une heure et demie. L'entrée est libre, sans réservation.**

**Une visioconférence est organisée en parallèle : l'inscription (gratuite) est dans ce cas indispensable, sur notre site <https://www.sh6e.com/> ou par mail à [sh6@orange.fr](mailto:sh6@orange.fr)**

## REVOIR NOS CONFÉRENCES



Vous pouvez revoir nos conférences en « replay », elles sont accessibles gratuitement via notre site. La mise à jour des disponibilités y est régulièrement faite.

Il suffit simplement de se rendre sur notre site <https://www.sh6e.com/> à la page *Conférences*, et de cliquer sur le bandeau **PROGRAMME ET « REPLAYS »**, ou directement à la page suivante : <https://www.sh6e.com/conference-programme-replays>



Dernière conférence en ligne : du 9 mars 2023 :

### **DU BOSPHORE À LA RUE DE CONDÉ, Antoine MELLING, VÉDUTISTE EUROPÉEN**

PAR JACQUES PEROT, CONSERVATEUR GÉNÉRAL H DU PATRIMOINE, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

## ACTIVITÉS

## CONFÉRENCES À VENIR

**Jeudi 15 juin 2023 à 18h00 précises**



### **LE MUSÉE DE MINÉRALOGIE DE L'ÉCOLE DES MINES**

DIDIER NECTOUX, CONSERVATEUR DU MUSÉE DE MINÉRALOGIE

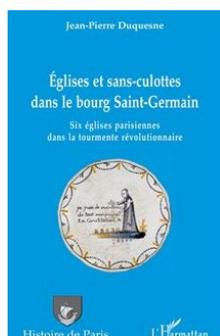
Le musée de Minéralogie de l'École des Mines situé au 60 boulevard Saint-Michel, présente une des plus belles collections mondiales dans un décor préservé du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Près de 100.000 objets, échantillons y sont conservés et 4.500 exposés dans des vitrines. On trouve ainsi des minéraux mais aussi une collection de météorites, de gemmes (avec une partie des gemmes des bijoux de la couronne de France). Cette accumulation débutée en 1783 a pour but de faire un inventaire des ressources minérales de la planète nécessaires à l'industrie.

Professeurs, élèves, scientifiques, princes et empereurs, ou grands collectionneurs, ont continuellement enrichi les collections de leurs dons. Aujourd'hui les échantillons racontent l'histoire des sciences et des conquêtes.

Cette conférence proposée par D. Nectoux, conservateur, est une invitation au voyage à travers les temps géologiques mais aussi dans l'Histoire, portée par la beauté sidérante des minéraux.

## VIENT DE PARAÎTRE

## ÉDITIONS L'HARMATTAN



### **ÉGLISES ET SANS-CULOTTES DANS LE BOURG SAINT-GERMAIN**

#### **Six églises parisiennes dans la tourmente révolutionnaire**

PAR JEAN-PIERRE DUQUESNE,

Notre vice-président et ami Jean-Pierre Duquesne vient de publier son nouveau livre « *Églises et sans-culottes dans le bourg Saint-Germain, six églises parisiennes dans la tourmente révolutionnaire* ». Il y raconte les multiples péripéties, souvent tragiques, parfois cocasses, et toujours surprenantes, subies par Saint-Sulpice, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Thomas d'Aquin, que chacun connaît, mais aussi par Saint-André-des-Arts, Les Théatins, les Cordeliers, qui ont disparu.



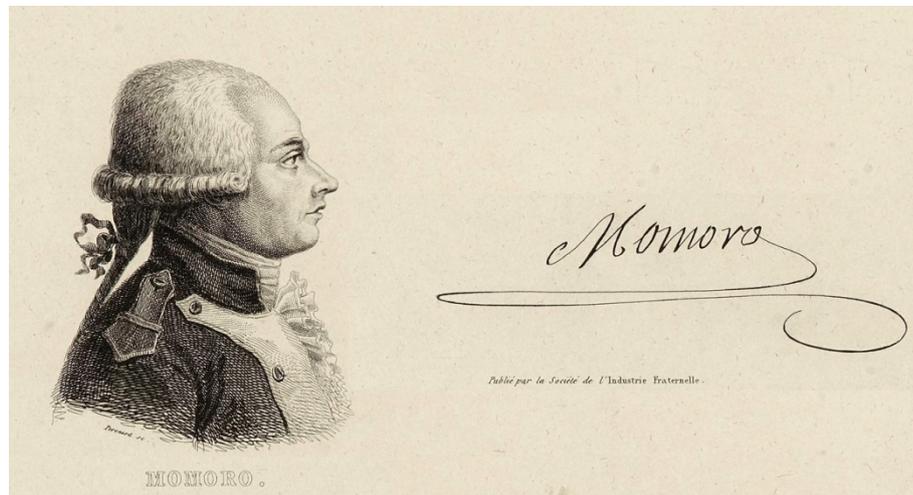
**ANTOINE-FRANÇOIS MOMORO**  
**« L'imprimeur du peuple »**

*Un jeune provincial ambitieux*

Antoine-François Momoro naît le 13 novembre 1755 à Besançon dans une modeste famille d'artisans : Jacques, son père, exerce le métier de cordonnier. On ne connaît à peu près rien de son enfance et de sa jeunesse, mais, de ce que l'on sait de la suite, on peut déduire qu'il fit de bonnes études et ne manquait pas d'ambition, car vers la fin des années 1780 on le retrouve établi à Paris comme libraire et graveur de caractères d'imprimerie, 171 rue de la Harpe. Il figure dans le *Catalogue chronologique des libraires et libraires-éditeurs de Paris* de 1789, où il est le dernier cité dans la catégorie des « libraires, imprimeurs et artistes qui se sont occupés de la gravure et de la fonte des caractères typographiques, depuis l'établissement de l'imprimerie à Paris jusqu'à présent ». On y apprend qu'il est libraire depuis décembre 1787 et a succédé en 1788 à son beau-père Jean-François Fournier « le fils » comme « fondeur et graveur du roi en caractères d'imprimerie ». Il a en effet épousé la fille de ce dernier, Marie-Françoise-Joséphine, le 18 janvier 1786, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et il est vraisemblable qu'il avait fait son apprentissage chez Fournier. C'est ce qu'on peut appeler un beau mariage, car la demoiselle est issue d'une longue lignée bourguignonne de graveurs-fondeurs qui ont pignon sur rue, à Auxerre comme à Paris. L'association des activités de libraire et de fondeur lui permet aussi de se présenter comme imprimeur-libraire.

Dans le grand courant encyclopédique de cette période, il publie en 1789 un *Manuel des impositions typographiques* dans lequel il traite de « la représentation de la casse romaine, grecque simple, anglaise et ronde, ainsi que la manière de composer l'anglaise, et celle de corriger les épreuves d'imprimerie ».

Sa voie semble ainsi toute tracée quand éclate le coup de tonnerre de la Révolution.



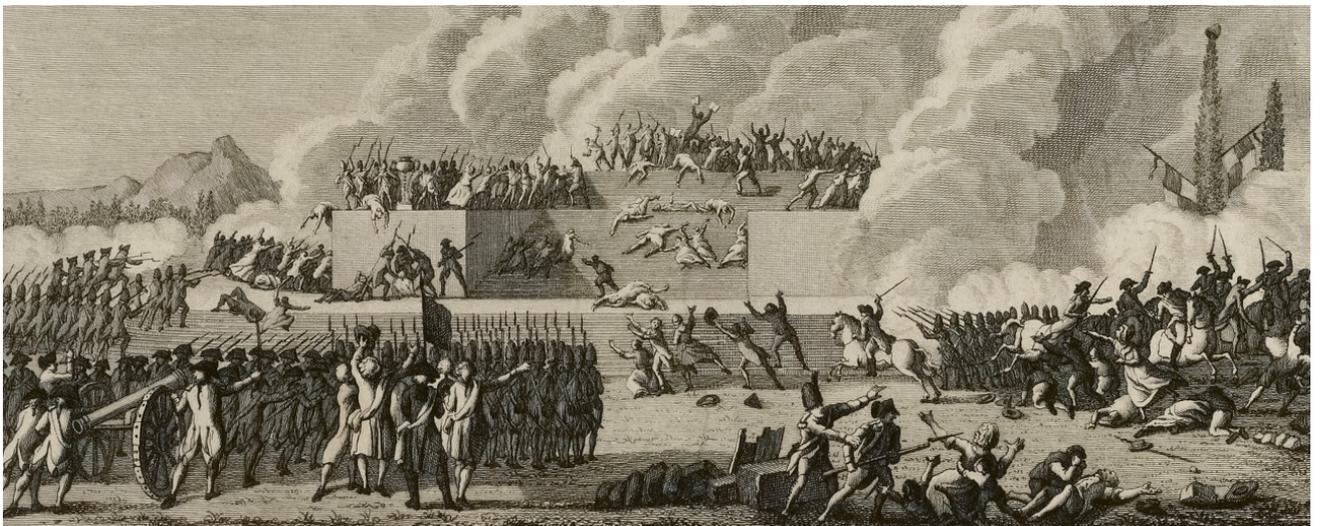
Momoro, gravure de Peronard, Parismuséescollections

### *Un citoyen engagé*

Si Momoro participe d'emblée au grand bouillonnement d'idées né de la convocation des États généraux, il se montre prudent. Le 20 juin 1789, par exemple, il refuse d'imprimer une brochure de son client Camille Desmoulins, intitulée *La France libre*, la jugeant trop engagée. Mais après la prise de la Bastille il saute le pas et, quand la Commune de Paris cherchera un imprimeur pour ses publications, c'est lui qui emportera le marché.

Il est l'un des premiers adhérents de la *Société des Amis des droits de l'homme et du citoyen*, fondée le 27 avril 1790, qui deviendra bientôt le *Club des Cordeliers*, du nom de l'ancien couvent qui abrite ses réunions.

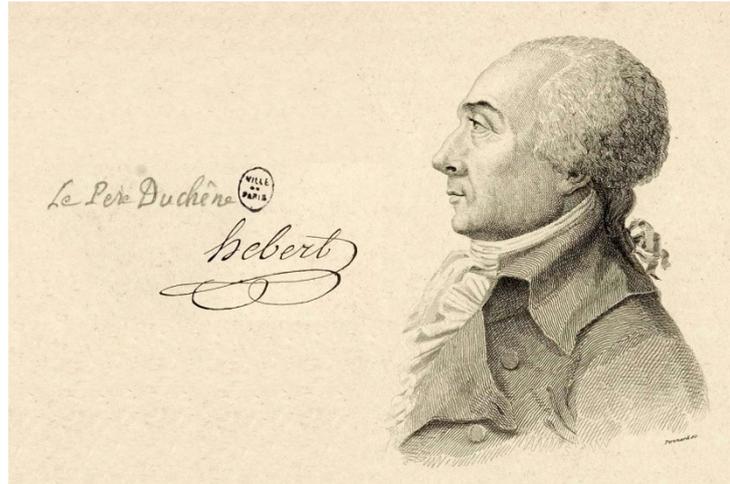
Il n'y reste pas inactif et siège au bureau, dont il est élu l'un des secrétaires lors de la réunion du 22 mai 1791. Il y retrouve Desmoulins, mais aussi Danton, Marat et Hébert, au contact desquels sa ferveur révolutionnaire va se conforter. Elle se manifestera avec éclat au début de l'été 1791. Après la rocambolesque équipée de Varennes, les Cordeliers demandent à l'Assemblée constituante de décréter la déchéance de Louis XVI. Prenant acte de son refus, ils tentent de faire pression en publiant le 12 juillet un *Appel à la nation* pour prendre part à une grande manifestation républicaine au Champ de Mars, le 17 juillet. Plusieurs milliers de personnes se rassemblent le jour dit et une délégation dépose solennellement sur l'Autel de la Patrie une pétition demandant l'« organisation d'un nouveau pouvoir exécutif ». Craignant que la situation dégénère, l'Assemblée ordonne à la garde nationale de disperser la foule. La Fayette obéit sans état d'âme et fait tirer. On dénombrera des dizaines de morts.



La garde nationale de Lafayette tire sur le rassemblement de pétitionnaires républicains sur l'autel de la patrie. Fusillade du 17 juillet 1791 au champs-de-mars. Gravure de Berthaud, Parismuséescollections

Dans la foulée, le Club des Cordeliers est dissous, ses dirigeants poursuivis. Beaucoup se sont cachés à temps, mais Momoro est arrêté et incarcéré jusqu'en septembre. Ce séjour en prison, qui ne sera pas le

dernier, ne le calme pas, bien au contraire. À sa sortie il devient l'imprimeur du journal pamphlétaire de son ami Hébert, *Le Père Duchesne*, et gagne le surnom de « premier imprimeur de la liberté nationale ».



Hébert, gravure de Peronard, Parismuséescollections

### *Ralliement à la Commune insurrectionnelle*

La monarchie tombe un an plus tard, le 10 août 1792 et à Paris le pouvoir passe *de facto* aux mains de la Commune insurrectionnelle. Dès le lendemain, la Commune lance une campagne d'épuration, qui touche entre autres son « imprimeur officiel », le sieur Lottin, destitué pour « incivisme », et nomme Momoro à sa place.

On le retrouve sans surprise l'un des membres les plus actifs de la section du Théâtre-Français, dont relèvent les habitants de la rue de la Harpe. La Commune, rappelons-le, se composait de délégués élus par des assemblées de quartier, les sections, au nombre de 48. Il en assure à différentes reprises la présidence et c'est en cette qualité qu'il lance aux autres sections et « à tous les fédérés et bataillons de la force armée de Paris » une « invitation patriotique » à participer à une cérémonie républicaine, le dimanche 4 novembre 1792, aux Cordeliers, en mémoire des braves citoyens « morts glorieusement à la journée du 10 août en brisant le trône de la tyrannie ».

Il est également choisi pour représenter sa section au directoire du département de Paris, ce qui lui permet de pénétrer l'un des rouages de l'État. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il va se faire remarquer au delà du périmètre local.

### *Mission controversée en Normandie*

Le 30 août le directoire du département de Paris l'envoie, accompagné d'un certain Jean-Michel Dufour, représentant quant à lui la Commune, superviser les opérations de levée en masse en Normandie. Ils arrivent à Bernay le 7 septembre où Momoro fait aussitôt une intervention véhémement à l'assemblée du département de l'Eure. Ils distribuent à cette occasion des exemplaires des Droits de l'Homme et du Citoyen complétés de deux articles additionnels de leur cru, semant le doute sur l'inviolabilité des propriétés privées, garanties, selon eux, « jusqu'au moment où la nation aura établi des lois sur le sujet ». De quoi évidemment mettre le feu aux poudres au sein d'une population rurale très attachée à la propriété de la terre ! Le lendemain ils sont « hués, injuriés, désarmés » et traités comme « des incendiaires et des séditeux ». Ils ne doivent leur salut qu'à l'autorité du président de l'assemblée du département, le député girondin François Buzot, soucieux de voir le calme revenir au plus vite dans sa circonscription. Libérés, ils partent sous escorte pour Lisieux.

L'affaire fait grand bruit dans le département et a un certain retentissement à Paris, notamment sous l'influence de Buzot, résolu à faire payer à Momoro le prix du désordre causé dans son département. À la séance du 12 octobre de la toute nouvelle Convention nationale, il attaque nommément « cet homme que j'ai arraché à la fureur du peuple auquel ce misérable prêchait le partage des terres ». Momoro et Dufour sont rappelés à Paris, et le 23 septembre le procureur syndic du département en remercie le ministre de l'Intérieur, Jean-Marie Roland, ces individus ayant « tenu une conduite plus propre à fomentier des troubles qu'à propager le respect dû aux propriétés et à la sûreté des personnes ».

À Paris toutefois l'incident ne nuit pas à la carrière publique de Momoro. Pour preuve, le 21 janvier 1793, il est l'un des deux membres du directoire du département de Paris commis pour représenter

officiellement cette instance à l'exécution de Louis XVI. Le procès-verbal de cet événement en donne des précisions peu connues : « Nous [c'est-à-dire Momoro et son acolyte] nous sommes transportés à l'hôtel de la Marine, rue et place de la Révolution, lieu à nous indiqués sur nos commissions, à neuf heures du matin [... ] Nous nous sommes rassemblés à l'effet d'assister, du lieu où nous sommes, à l'exécution du décret de la Convention nationale des 15, 17, 19 et 20 janvier du présent mois ... ». On l'imagine très bien, sanglé dans son costume de commissaire, au balcon de l'édifice, transformé pour l'occasion en tribune officielle.

### *Un imprimeur passionné*

Il ne néglige pas pour autant son métier d'imprimeur et donne une suite à son *Manuel des impositions typographiques* en publiant en 1793 un *Traité élémentaire de l'imprimerie, ou le manuel de l'imprimeur, en quarante planches en taille-douce*. Il en explique l'objectif dans le préambule : « Jaloux de contribuer à la perfection de l'Art Typographique, j'ai conçu le dessein d'en tracer la théorie ; j'ai tâché de l'exécuter avec tout le soin possible ». Et de préciser qu'il y travaille depuis l'année 1785. C'est un ouvrage de plus de 300 pages, dans lequel, aujourd'hui encore, tout curieux des techniques de typographie peut trouver de quoi alimenter son désir de connaissance. Momoro s'y veut pratique et donne notamment des conseils à « celui qui veut établir une imprimerie », à commencer par « disposer d'un beau local, et bien éclairé surtout ». Il fait l'inventaire du matériel et des fournitures à acquérir, et explique dans le plus grand détail comment agencer tout cela. Ce qui frappe le lecteur, c'est la complaisance avec laquelle il dévoile ce qu'on peut appeler ses « secrets de fabrication », sans crainte apparente d'encourager une éventuelle concurrence. On peut y voir le signe d'un réel désintéressement, et les majuscules commençant dans le titre de l'ouvrage les mots « Art » et « Typographique » témoignent du respect que lui inspirait son métier. C'est aussi un recueil complet du vocabulaire employé dans cette discipline, comme par exemple les tympons, les vaches ou les voleurs, chaque étant expliqué par le menu et clairement replacé dans la chaîne de fabrication.

Mais la politique le rattrape bientôt.

### *Commissaire national en mission en Vendée*

Dans les provinces, la mort du roi a attisé le sentiment d'hostilité né du vote de la Constitution civile du clergé. Une étincelle peut suffire à embraser le pays. La Convention va la provoquer le 23 février 1793, en décrétant la levée en masse, faisant « appel de 300 000 hommes qui se réuniront dans le plus court délai aux armées de la République » (article 1), sur la base du volontariat (article 10). Surtout, l'article 11 stipule que « dans le cas où l'inscription volontaire ne produirait pas le nombre d'hommes fixé pour chaque commune, les citoyens seront tenus de le compléter ». Sont potentiellement concernés les célibataires et veufs de 18 à 25 ans. L'agitation gagne toutes les provinces, et prend la forme d'un véritable soulèvement dans la très catholique Vendée. Conduites par des chefs talentueux et déterminés, les troupes vendéennes mettent à mal les armées de la République, peu préparées à ce type de guerre de terrain.

Pour mieux apprécier la situation, la Convention décide d'envoyer un « commissaire national dans les départements de l'Ouest en proie à la fureur des rebelles », avec pour mission d'enquêter sur « l'état politique de la Vendée ». Nouvelle preuve de l'estime dans laquelle on tient alors Momoro, c'est lui qui est choisi. Il ne s'y retrouve d'ailleurs pas seul, puisque concomitamment le capitaine Charles-Philippe Ronsin, lui aussi membre des Cordeliers et de la section du Théâtre-Français, y est détaché en tant que responsable de la fourniture aux armées. Nul doute que ce dernier, en lui facilitant les contacts avec les militaires, lui aura apporté un solide appui. Au vu des nombreux messages envoyés à Paris, Momoro semble s'être acquitté de sa tâche avec zèle et rigueur, ce qui lui vaudra d'ailleurs de solides inimitiés.

Le 22 mai il annonce son arrivée à Saumur, où il rencontre de « bons patriotes de la Montagne », ce qui n'empêche pas la ville de tomber aux mains des royalistes le 9 juin. Suivent une succession de succès et de revers pour les deux camps et, au gré des bonnes et des mauvaises fortunes, il fait ses rapports. Le 1<sup>er</sup> août il accuse le général Westerman d'avoir livré les soldats républicains aux « rebelles », pour n'avoir pas poursuivi ces derniers en déroute. Accusation peu crédible au demeurant, à en juger par la brutalité manifestée les mois suivants par ce général, qui lui vaudra le surnom de « boucher de la Vendée ». Elle n'aura d'ailleurs pas de suite. Momoro dénonce ensuite les représentants du peuple Goupileau de Fontenay et Bourdon de l'Oise pour avoir abusivement relevé de son commandement le général Rossignol et, cette fois-ci, obtient leur rappel.

Estimant sa mission achevée, il rentre à Paris et remet au Comité de Salut public son « Rapport sur l'état politique de la Vendée », daté du 22 vendémiaire an 2 (13 octobre 1793), non sans en avoir fait quatre jours plus tôt une présentation préalable au club des Jacobins.

### *L'hiver de tous les dangers*

La chute des Girondins le 2 juin 1793, leur procès en octobre de la même année, leur condamnation et leur exécution ont aplani la marche de Robespierre vers le pouvoir absolu. Mais il voit se dresser sur sa gauche une agitation extrémiste, que l'assassinat de Marat en juillet a exacerbée. Un aspect indispose tout particulièrement Robespierre : les excès de la campagne de déchristianisation conduite par Hébert. L'anticléricisme de l'Incorruptible n'a pas tué en lui le sentiment religieux, et il le prouvera au printemps 1794 en proclamant le culte de l'Être suprême.

Pour l'heure, Hébert multiplie les provocations. Le 14 ventôse an 2 (4 mars 1794), au club des Cordeliers, il attaque ceux « qui, plus ils ont de pouvoir, moins ils sont rassasiés, qui veulent régner », non sans avoir au préalable fait recouvrir d'un crêpe noir le tableau représentant la Déclaration des Droits de l'Homme. Pour son malheur, Momoro préside ce jour là la séance. Le lendemain, la section Marat décide en assemblée générale que ce tableau restera voilé « tant que durera la crise des subsistances ». À ces attaques frontales s'ajoutent des initiatives masquées, sous forme de graffitis sur les murs et les affiches officielles. Sur une affiche du Comité de salut public, on a griffonné « anthropophage » derrière le nom de Robespierre. Ailleurs c'est un placard à en-tête du club des Cordeliers proclamant que Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins et quelques autres ont perdu sa confiance. Un autre est : un appel clair à l'insurrection : « Sans-culotte, il est temps, fais battre la générale et sonner le tocsin, arme-toi et que cela ne soit pas long, car tu vois que l'on te pousse à ton dernier soupir ».

Dans le même temps d'autres messages ont une résonance clairement royaliste, telle cette inscription relevée sur le mur d'un bâtiment public : « Crève la République ! Vive Louis XVII ». Derrière tout cela se cache sans doute une part de manipulation des uns et des autres. Et Robespierre va très habilement jouer la partition de l'amalgame et crier au complot du « parti de l'étranger ». Hébert est en grand danger. Et Momoro.

### *Un procès expéditif*

La réunion du 14 ventôse aux Cordeliers est le déclencheur de la riposte robespierrienne. Le 16, le secrétaire du Comité de Salut public, Bertrand Barère, soumet à la Convention un décret chargeant l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire, autrement dit le redouté Fouquier-Tinville, de « rechercher les auteurs et agents des conjurations formées contre la sûreté du peuple ».



**Bertrand Barrère, gravure de Fiesinger, Parismuséescollection. Fouquier-Tinville, gravure Sh6**

Le piège peut se refermer. Dans la nuit du 23 au 24 ventôse (13 au 14 mars), faisant d'une pierre deux coups, sont arrêtés à leurs domiciles respectifs, d'une part Hébert et Momoro, comme opposants politiques, d'autre part le général Ronsin et le secrétaire général du ministère de la guerre, Nicolas Vincent, en tant que chefs du supposé « parti de l'étranger ». D'autres comparses des uns et des autres subissent le même sort, soit vingt personnes au total. L'amalgame a fonctionné.

À cette période, la justice est rapide, expéditive même. L'instruction ne traîne pas. Le procès s'ouvre huit jours plus tard, le 1<sup>er</sup> germinal (21 mars). Quarante-quatre témoins sont cités à comparaître. De leurs dépositions ressort rapidement l'évidence que bien peu de charges pèsent sur Momoro. Il aurait usé de son influence pour imposer l'admission de Vincent au club des Jacobins. Il aurait aussi eu le tort de rendre

visite à son ami Ronsin quand ce dernier avait été, un temps, emprisonné à Sainte-Pélagie. Il aurait « délivré un certificat de civisme à un homme notoirement suspect de projets contre-révolutionnaires ». Plus insolite, Lohier, dont nous avons fait la connaissance dans une précédente chronique, assure que Momoro « tyrannisait » le club des Cordeliers, « n'accordant la parole qu'à ceux qui allaient dans son sens » : les loups se dévoraient entre eux ...

Évidemment Momoro se défend. Ses visites à Sainte-Pélagie avaient lieu dans le cadre de ses fonctions d'administrateur du département « pour examiner les réparations à faire à un mur » et il en avait profité pour saluer au greffe de la prison son ami Ronsin. Quant au certificat de civisme, il dit avoir été trompé et que, dès qu'il en eut la preuve, il fit arrêter cet homme, un ci-devant curé. Tout cela, on s'en doute, en pure perte.

Le 4 germinal (24 mars) au matin, le président du Tribunal, endossant *de facto* la robe de procureur général, résume les débats en un violent réquisitoire qui ne laisse aucun doute sur le verdict à venir : « Infâmes, vous périrez ! ». Se disant suffisamment informé, le jury se retire. Sa délibération est brève, à midi il rentre dans la salle d'audience.

### *La mort*

À l'unanimité les treize jurés reconnaissent dix-neuf des vingt accusés « auteurs ou complices de la conspiration ». L'accusateur public conclut à la peine de mort. Seul le dénommé Jean-Baptiste Laboureau échappe à la sentence, neuf des treize jurés ne l'ayant pas déclaré « auteur ou complice de la conspiration ». Il le doit sans doute au témoignage de Lohier, qui avait assuré qu'aux Cordeliers il l'avait entendu parler contre la proposition de voiler les droits de l'homme, que Momoro lui avait coupé la parole, qu'il l'avait entendu se plaindre du despotisme de Momoro dans cette assemblée et qu'il l'a toujours connu pour patriote.

Témoignage qui, au demeurant, n'a pas dû arranger les affaires de Momoro. D'autant que, aux dires d'un rapport de police en date du premier jour du procès, « Vincent, Momoro et Ronsin ont toujours cet air insolent qu'on leur a si souvent reproché ». Portrait peu flatteur que contredit un autre rapport de police à propos de la séance du lendemain. Alors qu'« Hébert se montrait fort abattu, que Vincent paraissait intrigué, Ronsin et Momoro affectaient du courage et faisaient voir plus de fermeté dans leurs réponses. Ceux-ci se regardaient de temps en temps et souriaient d'un air moqueur. Momoro mangeait une pomme d'un air assez calme ».

Le procès est terminé. Il est une heure de l'après-midi. Les gendarmes reconduisent les condamnés dans leurs cellules. À quatre heures on les rassemble dans la cour de la Conciergerie pour les emmener en charrette place de la révolution (l'actuelle place de la Concorde). Comment a réagi Momoro ? Comme il n'était pas le personnage principal du procès, on a peu de témoignages le concernant sur ses dernières heures. Tout au plus un autre rapport de police, daté du lendemain de l'exécution, précise-t-il que « Momoro faisait, comme on dit, contre mauvaise fortune bon cœur, il affectait de l'assurance, parlait à ses voisins et riait d'un mauvais rire ». Sans doute le même air moqueur qu'on lui avait vu deux jours auparavant lors du procès.

Comme l'ensemble des condamnés guillotins à cette période, il fut inhumé dans une fosse commune au cimetière des Errancis qui se trouvait à peu près au croisement du boulevard de Courcelles et de l'avenue de Villiers. Il y avait été précédé par Charlotte Corday, et y sera rejoint par tous les grands noms de la Révolution qui allaient bientôt être « raccourcis » à leur tour, les Danton, Robespierre, Saint-Just, sans oublier Madame Élisabeth, la sœur du défunt roi, et Antoine Simon, le géôlier du petit Louis XVII, qui fera l'objet d'une prochaine chronique.

Ainsi se termine le 24 mars 1794, à l'âge de trente-huit ans, la vie d'Antoine-François Momoro, l'imprimeur de la rue de la Harpe. Il laisse une veuve et un fils, dont nous allons maintenant conter les surprenantes destinées.

À suivre ...

Jean-Pierre Duquesne